

## **PROGRAMME DE BOURSE DE RECHERCHE DOCTORALE**

### **Bourse de recherche transdisciplinaire dans les domaines du droit, de la politique et de l'organisation des systèmes de santé**

Le Hub Santé – politique, organisations et droit (H-POD) et les chaires de recherche du Canada sur le design et l'adaptation des systèmes de santé (titulaire : Jean-Louis Denis) et sur la culture collaborative en droit et politiques de santé (titulaire : Catherine Régis) offrent, pour l'année 2019, un programme de bourses d'excellence en recherche d'une durée d'un an. Le H-POD a pour objectif de développer des connaissances transdisciplinaires de pointe et une perspective comparative sur les grands enjeux qui marquent l'évolution des systèmes de santé contemporains.

Les étudiants qui se verront décerner une bourse seront cosupervisés par les professeurs Jean-Louis Denis et Catherine Régis, coresponsables du H-POD. Les bourses octroyées sont d'un montant équivalent à 25 000 \$ pour appuyer des étudiants et étudiantes nouvellement inscrits au programme de doctorat en droit ou en santé publique à l'Université de Montréal pour la session d'automne 2019.

#### **Durée de la bourse**

Une année, renouvelable pour une seconde année conditionnelle à une évaluation de la performance et au dépôt de demandes de bourses auprès d'organismes externes reconnus.

#### **Critères d'admissibilité**

1. Réaliser un projet de recherche dirigé par les professeurs Jean-Louis Denis et Catherine Régis. La recherche doctorale doit s'inscrire de façon explicite à l'interface d'au moins deux des trois domaines d'étude que sont le droit, la politique et l'organisation des systèmes de santé.
2. Être titulaire d'un diplôme d'une université reconnue (niveau maîtrise).
3. Avoir complété sa formation (maîtrise) depuis moins de quatre ans. Un délai plus long à la fin des études pourra être considéré à la condition de mentionner les raisons motivant le délai (ex.: congé de maternité).
4. S'engager à participer aux activités scientifiques du H-POD (séminaires, conférences, ateliers, etc.).
5. S'engager à appliquer et faire la preuve de la soumission d'une ou des demandes de bourse doctorale à un organisme subventionnaire au cours de la première année d'octroi de la bourse.

**Le dossier complet de candidature comprend les documents suivants :**

1. Une lettre de motivation indiquant votre parcours universitaire, vos perspectives futures de carrière et comment vos préoccupations de recherche sont reliées au domaine du droit, des politiques et de l'organisation des systèmes de santé;
2. Un résumé de votre projet de recherche (maximum deux pages : problématique, hypothèses et objectifs de recherche; méthodes et analyses; faisabilité; contribution à l'avancement des connaissances; bibliographie succincte);
3. Un curriculum vitæ incluant : études et diplômes obtenus, bourses, prix et distinctions obtenus, publications, communications et expérience de recherche;
4. Les copies de tous vos relevés de notes des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, peu importe l'université ou les cours qui ont été suivis;
5. Deux lettres d'appréciation dont l'une de votre directeur ou directrice de recherche, si applicable (ex. : directeur de mémoire). Les lettres d'appréciation doivent être envoyées directement par courriel ([johanne.preval.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:johanne.preval.chum@ssss.gouv.qc.ca)) par les répondants.

**Critères de sélection**

Les bourses seront accordées au mérite selon le dossier présenté. Chaque dossier sera évalué par un comité de sélection composé des deux coresponsables du H-POD et d'un professeur œuvrant dans l'un ou l'autre des domaines ciblés par cet appel à candidature. Dans son appréciation, le comité de sélection utilise les critères suivants :

- excellence du dossier universitaire;
- originalité et intérêt scientifique du projet;
- pertinence du projet pour la recherche reliée au domaine du droit, des politiques et de l'organisation des systèmes de santé;

Pour se prévaloir de la bourse, le candidat ou la candidate devra être nouvellement inscrit pour la session d'automne 2019 dans un programme de doctorat de l'Université de Montréal en droit ou en santé publique sous la direction ou la codirection des professeurs Jean-Louis Denis et Catherine Régis.

Le H-POD ne donnera pas de bourse si les demandes ne répondent pas aux normes d'excellence de ce concours.

---

**Faire parvenir votre demande par courriel en spécifiant *Concours de bourses pour le doctorat***  
à : Johanne Préal : [johanne.preval.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:johanne.preval.chum@ssss.gouv.qc.ca)

**Date limite pour soumettre un dossier : au plus tard, le 1<sup>er</sup> mars 2019 à 16hres.**